



Date: 2015-07-30

Heure d'arrivée: 13:15

Numéro du rapport d'inspection: 2718789

Exploitant: DION DENISE

Établissement: CHENIL DENISE DION

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 227 RUE PRINCIPALE, SAINT-HONORE-DE-TEMISCOUATA, G0L3K0, (Québec)

Raison de la visite : visite permis (08)

Numéro de dossier: 2189260 - 1

Loi sur la protection sanitaire des animaux (P-42)

### REMARQUES

Visite d'inspection en lien avec le permis MAPAQ. Je me suis présenté une première fois sur les lieux vers 10h50, [REDACTED] m'a informé que [REDACTED] serait de retour après le dîner. J'ai donc convenu de revenir après le dîner, je suis arrivé à 13h15. La visite de l'élevage a été effectuée en compagnie de [REDACTED]

\*Présence sur place de 37 chiens adultes et de 9 chiots. Les chiens sont tous hébergés à l'extérieur pendant l'été, ils sont gardés dans des enclos et ont accès à des niches. Les femelles et leur portée sont isolées des autres. Un registre d'élevage est tenu (mise-bas, accouplements, vermifuges, révolution), les carnets de santé sont complétés.

\*Quelques chiens adultes ont été placés dans de nouvelles familles depuis la dernière visite. La femelle Boxer quittera vers un nouveau foyer avant l'hiver et [REDACTED] prévoit encore diminuer le nombre d'adultes.

\*Pour l'hiver prochain [REDACTED] m'informe vouloir se procurer un cabanon et l'aménager pour pouvoir y mettre ses chiens adultes lors des périodes froides (les portées seront gardées dans la résidence); de cette façon il n'y aurait pas de chiens hébergés à l'extérieur par temps froids. Nous avons discuté des normes concernant ce type de bâtiment: le plancher et les bas de murs doivent être faits de matériaux non poreux faciles à laver et à désinfecter, l'éclairage doit être adéquat, le bâtiment doit être bien ventilé, absence de bois brut et de rouille pour les matériaux accessibles aux chiens. Il est déjà prévu que ce bâtiment sera isolé et une chaufferette y sera installée. Vous pouvez vous référer au "Guide d'application du règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens" pour plus de précisions.

\*Il est de votre responsabilité de maintenir vos installations conformes à la réglementation.

### IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]

Adresse: 2700, EINSTEIN, F.RC100, QUEBEC, G1P3W8, (Québec)

Téléphone: 418 643-1632 [REDACTED]

Télécopieur: 418 644-6327

Courriel: [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à Denise Dion, 227, rue Principale, Saint-Honoré-de-Témiscouata, Québec, G0L3K0

Fait à CAPITALE-NATIONALE ce 2015-07-31

Signature : [REDACTED]